



Samedi 16 février 2008

Groupe des Aphasiques du Pas de Calais

...Nous sommes des aphasiques.

Nous avons du mal à comprendre, parler, lire et écrire....Nous proposons aux autres aphasiques d'échanger sur nos difficultés pour mieux envisager l'avenir.

Nous sommes présents à l'antenne de Berck et l'antenne de Fouquierès-lès-Lens.



Nous sommes très tristes d'annoncer le décès de **Mme Paulette Delattre**, mère de Anne-Marie Denis, aphasique au G.A.P.C. Elle a eu 92 ans, cette année-ci.

Hubert et Rose-Marie Delbaere ont pu aller aux obsèques qui ont eu lieu le 25 janvier, dans l'église de St Nicolas.

Nous partageons la peine d'Anne-Marie, en ce douloureux moment.

Devinette : Arthur et Noemie ont une composition de Math, demain matin.

Alors, ils révisent... ! Ils ont trouvé un exercice sous la forme d'une pyramide. Mais c'est compliqué...

Et vous, avez-vous trouvé ?

(La solution est dans le journal)

Complétez cette pyramide sachant que la valeur d'un cube est égale à la somme des valeurs des deux cubes situés juste en dessous.



Voilà le nouveau bureau pour cette année 2008 :(à gauche) Jean-Claude, Micheline, Rose-Marie, Hubert, Martine, Charles et René.

Site : www.aphasique62.fr.

Présidente : R.M.Delbaere, 25 Résidence Maurice Lemaître, 62217 Beaurains.

Tel : 06 30 08 41 47.

E-Mail : delbaere.rm@orange.fr

Trésorier : J.C.Chaudron, 5 Allée des Peupliers, 59190 Morbecque.

Tel : 03 28 41 97 48.

Secrétaire : Micheline Trépagne, 14 Impasse du Moulin St Jean, 62600 Berck.

Tel : 03 21 09 02 99.

Vice-Présidente chargée de la diffusion : Martine Provin, 7 rue des Lucioles, 62180 – Rang du Fliers.

Tel : 03 21 94 39 34.

Vice-Président chargé de la Presse : Charles Dumont, 285 rue de Lumbres 62850 – Licques.

Tel : 03 21 35 05 95.

Trésorier Adjoint :

Hubert Delbaere, 25 Résidence Maurice Lemaître, 62217 Beaurains.

Tel : 03 21 51 67 63.

Secrétaire-Adjoint :

René Hembert, 16 rue Florimond Roger, 62000 – Arras

Tel : 03 21 73 45 27.

Dicton du mois :

Min père i dijot:

Dans le fin fond du ch'ti land, un varlet voit un jonne'gin archiner l'ieau del'becque:

- Emin garchon, teu n'do nin bore l'ieau de chel'becque, les vaques, el'z'ont kié d'din !
- Excusez moi Monsieur, mais je suis Parisien et je ne comprends pas le patois.
- Bois doucement, elle est froide...

(Mon père disait :

Au bord de la pâture, un agriculteur voit un jeune homme se désalterait de l'eau du ruisseau :

- Eh mon garçon, tu ne dois pas boire l'eau de ce ruisseau, il est plein de bouses de vaches !
- Excusez-moi, Monsieur, mais je suis Parisien et je ne comprends pas le patois.
- Bois doucement, elle est froide...)

Les différentes cartes destinées aux personnes handicapées

Introduction

C'est la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées qui, en son article 65, précise les cartes attribuées à ces personnes.

Cet article 65 est codifié par l'article 241-3 et suivant du code de l'action sociale et des familles.

Les différents types de cartes

1 – la carte d'invalidité

2 – la carte de priorité pour personnes handicapées

3 – la carte européenne de stationnement.

4 – la carte d'aphasique donnée par la F.N.A.F.



1 – La carte d'invalidité

Elle est attribuée à toute personne présentant une incapacité permanente comprise entre 80% et 100%, quelque soit son age, l'origine de son handicap ou son régime d'indemnisation.

Cette carte est aussi délivrée aux personnes classées en troisième catégorie de la sécurité sociale. Elle est restée de couleur orange.

C'est la commission des droits et de l'autonomie qui remplace la COTOREP et bientôt la CDES qui statue sur les demandes de cartes. Les dossiers de demande peuvent être retirés auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Elle est délivrée à titre définitif lorsque l'état de santé de la personne n'est pas susceptible d'évolution favorable, pour un an ou pour 5 ans. Le renouvellement n'est pas automatique. Il faut refaire la demande au moins six mois avant la fin de validité de la carte antérieure.

Sa délivrance n'entraîne pas automatiquement de versement d'une pension ou d'une allocation.

Elle permet d'obtenir :

- ◆ Une priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, dans les salles d'attente ainsi que dans les établissements et les manifestations accueillant du public, tant pour le titulaire de la carte que pour son accompagnant.
- ◆ Une priorité dans les files d'attente. Cette priorité doit être rappelée par un affichage clair et visible dans les lieux où elle doit s'exercer. (lieux publics)
- ◆ Des avantages fiscaux : réduction de l'impôt sur le revenu, exonération de la taxe télé, réduction de la taxe d'habitation, réduction d'impôt pour frais d'aide à domicile... Attention, ces avantages sont soumis à condition de ressources.
- ◆ Des avantages sur les transports (voyage prix réduit ou gratuit pour l'accompagnant).
- ◆ L'accès aux transports pour personnes à mobilité réduite que doivent mettre en place les communes, communautés urbaines... si le réseau urbain et son environnement ne sont pas accessibles aux personnes handicapées.

Elle peut comporter différentes mentions comme :

- ◆ « besoin d'accompagnement ». Elle atteste alors que la personne handicapée a besoin d'être accompagnée dans ses déplacements (ancienne mention « Tierce Personne »).
- ◆ « cécité » pour les personnes très malvoyantes ou aveugles.

Toutes décisions de refus d'octroi de la carte peuvent faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux.

Le premier est à adresser à la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Le second est à diriger vers le Tribunal du Contentieux de l'Incapacité, 62 boulevard de Belfort à Lille.

(On verra, dans le prochain numéro de Not'Parlache, les autres types de carte)

Blendecques

Le samedi 12 janvier 2008

L'assemblée générale entre les adhérents aphasiques a eu lieu le samedi 12 janvier, de 9h30 à 12h, au restaurant St Sébastien de Blendecques.



Les aphasiques pendant l'assemblée générale.

Et après 12h, pour tout le monde, aphasiques et membres bienfaiteur, ce fut le repas puis la fête.

De 14h 30 à 16h, nous avons eu des jeunes comédiens de l'Université d'Arras, qui nous ont fait sourire et même rire !



On écoute... !

Voici les titres des sketches du spectacle qu'il ont joués : "Ils s'aiment- Vive la mariée - Le Permis de conduire - Stockholm - Les Parents - le Couple homo - Gérard et Toinette - Rien à se dire - Réconciliation.

Maxime Peloso, le jeune acteur, a commenté son spectacle : « en tout cas, ça nous donne envie de continuer ce genre de projets !!

Merci à vous, vous étiez un excellent public! »

Et, pour conclure, on a mangé la galette des rois.



Vive la mariée !



Le permis de conduire.



Maxime entouré de Melles Garbé, Melle Duhamel et Melle Betourné.

La famille de la personne aphasique

Fouquières lez Lens
3 octobre 2007

Le rôle de la famille

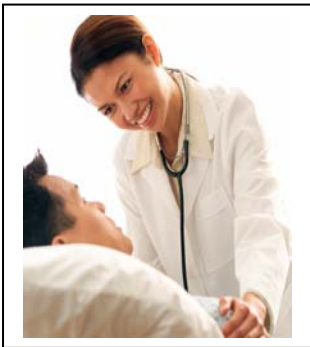
- **Accompagnement** de la personne aphasique, pendant la prise en charge et lors du retour à domicile
- **Présence**, au quotidien (ennui lors de l'hospitalisation)
- **Soutien**, en particulier lorsque le moral est bas

Le rôle de la famille dans la prise en charge

- **Participation active** à la prise en charge, au projet. Ex : carnet de communication
- **Utilisation** des outils, des compétences travaillées en rééducation
- Importance des familles pour la **motivation à communiquer**

Le rôle de la famille au quotidien

- Encourager la personne aphasique à **participer aux choix** la concernant
- L'aider à **participer** au maximum à la **vie et au quotidien de la famille**



Le vécu des familles

- Représente une **épreuve**, une **souffrance**
- Très **différent** selon:
 - Le **caractère** de chacun
 - Le **vécu** avant l'aphasie
 - L'**information reçue**
 - Le **soutien extérieur**

Les situations de communication

- **Stress** : la personne aphasique ne peut pas toujours dire ce qu'elle pense
- **Irritation** : je ne comprends pas, impression qu'il ne fait pas d'effort
- **Lassitude** : la communication est difficile, éprouvante

Les relations

- Changements des **rôles**
- **Perte d'amis et diminution des relations extérieures** à la famille
- Difficulté face aux **changements d'humeur**

Restrictions d'activités

- Diminution des **activités, des loisirs**
- Désinvestissement de la **carrière** ou des **études**
- Abandon des **projets** (vacances, voyages)

Augmentation des responsabilités

- **Inquiétude** pour la santé de la personne aphasique
- Augmentation des **efforts**, de la **fatigue** et des **problèmes de santé**

Ces difficultés

- On en **parle peu**
- Souvent **minimisées**
- Important de les prendre en compte, pour la famille mais aussi pour la personne aphasique
- Au cas par cas



Face à ces difficultés

- Le médecin
- L'orthophoniste
- Le psychologue
- Les services sociaux
- Les associations d'aphasiques

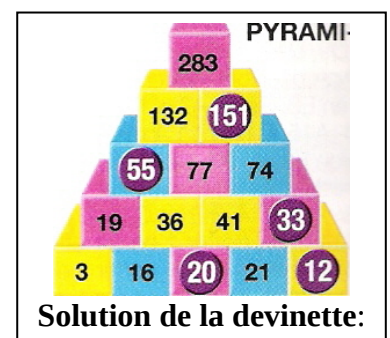
Activités du Bureau durant le 1^{er} semestre 2007.

Deux réunions ont eu lieu, le 22/02/07 et le 05/05/07.

Décisions prises par le bureau :

- achat de matériel informatique pour le secrétariat.
- Achat et prêt de matériel informatique pour les adhérents hors des ateliers.
- Réflexion pour un contrat d'assistance informatique pour le Bureau et les adhérents.
- Formation informatique pour les adhérents.
- Aide aux adhérents pour naviguer sur internet.
- Réflexion pour une aide aux adhérents en difficultés.
- Atelier rencontre avec M.P.Bertinet, psychologue.
- Cérémonie d'hommage à Mme Comsa.
- Relance des anciens adhérents
- Circuit de ramassage pour les adhérents de la région côtière, afin de participer aux activités.

Micheline, secrétaire du GAPC.



Bulletin d'adhésion 2008 au Groupe des Aphasiques du Pas de Calais

Je désire m'abonner en 2008 au G.A.P.C. En versant ma cotisation annuelle :

*Je suis aphasique..... 10 € 20€
*Je suis aphasique, avec mon conjoint..... 15 € 30€
*je règle ma cotisation de Membre Bienfaiteur : 16€ 23€ 31€ 39€ 47€ 76€
Autre

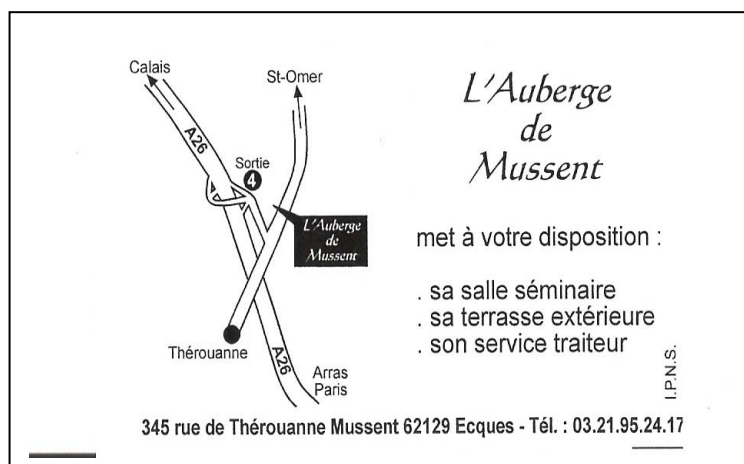
Nom :	Date :
Adresse :	Signature :
Téléphone :	E-mail :

Règlement: Par chèque au nom du G.A.P.C. (Groupe des Aphasiques du Pas de Calais).

Et l'adresser à Jean-Claude Chaudron - 5 Allée des Peupliers - 59190 - Morbecque.

Chers Amis

La journée de printemps des Aphasiques du G.A.P.C sera le samedi 8 mars 2008. Le restaurant s'appelle **l'Auberge de Mussent** près de St Omer. Après le repas, le conteur, Jean-Yves Vincent, vous fera sourire, peut-être même chanter et cela se terminera aux alentours de 16h30.



Le repas et le spectacle sont **gratuits pour vous et pour les membres bienfaiteurs de l'année 2008.** Et si vous êtes accompagné par quelqu'un qui n'est pas un membre bienfaiteur, le prix est de 20€ par personne, à payer sur place.

Alors, à bientôt !

Le Bureau du G.A.P.C.

Bulletin – Réponse

(A envoyer avant le **mardi 4 mars** à :

Mme Delbaere, 25 résidence Maurice Lemaître – 62217 – Beaurains)

Mr et/ou Mme _____

sont intéressés par l'auberge de Mussent le samedi 8 mars à 12h, et ils comptent venir.

Si vous habitez à Arras-Lens et que vous souhaitez que Mr Delbaere vous prenne chez vous pour aller à l'Auberge de Mussent, rendez-vous à 10h, et cochez ici :

--